

LE FA : MUSEE ET SITE GALLO-ROMAIN

Un territoire de projets

Situé à 97 kilomètres de La Rochelle et à 103 kilomètres de Bordeaux, le Site du Fâ à Barzan est entouré d'un croissant de collines descendant en pente douce vers la Gironde. Il offre un magnifique point de vue sur l'Estuaire de la Gironde.

Le site offrait une terre d'asile idéale pour abriter une ville portuaire gallo-romaine des I^{er} et III^e siècles après Jésus Christ.

Le Site du Fâ s'inscrit dans le cadre de politiques de mise en valeur des sites patrimoniaux de L'Univers de l'Estuaire de la Gironde. Partant du Parc de l'Estuaire à Saint-Georges-de-Didonne jusqu'au Pôle Nature de Vitrezay à Saint-Sorlin-de-Conac, le Conseil général de la Charente-Maritime et le SMIDDEST animent, fédèrent et promeuvent ce réseau de sites.

Un formidable outil d'aménagement du territoire

Ayant considéré l'intérêt du Site archéologique du Fâ, tant sur le plan scientifique qu'en terme de développement local, le Conseil général de la Charente-Maritime a créé le 26 février 1999, un syndicat mixte l'associant à la Commune de Barzan. Le syndicat mixte est un établissement public permettant au Conseil général, aux côtés de la Commune de Barzan, d'assurer la maîtrise d'ouvrage des projets sur le terrain et d'apporter les financements nécessaires.

Fort d'un patrimoine culturel et historique d'une grande diversité, le Conseil général de la Charente-Maritime a créé depuis 10 ans, sept syndicats mixtes à Barzan, Talmont-Sur-Gironde, Marennes, l'Île d'Aix, l'Île Madame, Saint-Césaire et Brouage. La mise en valeur et la protection du patrimoine, la promotion d'un tourisme de qualité et le développement économique local sont ses objectifs prioritaires.

Le Syndicat Mixte de Barzan a, pour sa part, vocation à :

- **protéger le site** par la constitution de réserves foncières,
- **favoriser le travail scientifique** des chercheurs et valoriser les découvertes archéologiques,
- **mener les travaux** de réhabilitation des bâtiments nécessaires à l'accueil du public, au dépôt des fouilles et à l'espace muséographique,
- **développer les accès** et le stationnement.

Un site en devenir

En 2005, le Site du Fâ a réouvert au public après une période de travaux et d'aménagements nécessaires :

- ouverture du musée dans la ferme réaménagée avec une scénographie valorisant le mobilier archéologique mis au jour et facilitant la compréhension du site,
- présentation et visite des thermes cristallisés sur la base d'un parcours reproduisant dans les différentes salles des thermes des pratiques dans ce type d'établissement,
- présentation de la maquette des thermes pour permettre au visiteur de visualiser le monument en trois dimensions avec ses composantes architecturales,
- étude du système de relevage des eaux du puits dans les thermes probablement muni d'une roue avec une chaîne à godets, permettant de remonter l'eau située à 15m de profondeur et de la distribuer dans les différentes salles de bains des thermes. Il s'agit du premier modèle trouvé en France. D'autres exemplaires ont été découverts en Angleterre et en Italie. Suffisamment d'éléments ont été retrouvés pour permettre sa compréhension, voire sa reconstitution, ce qui constituerait un fait exceptionnel pour le site.

En 2006, les travaux se poursuivent avec l'aménagement des parcours de visite du musée, des thermes et du sanctuaire.

La matérialisation des axes de circulation antique sera privilégiée par un traitement de sol adapté. Des plate-formes d'observation des fouilles seront aménagées. Une signalétique de guidage, de sécurité et d'interprétation sera mise en place. Afin d'accueillir le public dans de bonnes conditions tout au long de l'année, une aire naturelle de stationnement sera créée, située à 400 m du site. De plus, la création d'un comité scientifique spécialisé, garant de la qualité des informations, s'avère indispensable pour apporter au Syndicat Mixte un soutien scientifique aux orientations d'aménagement prises.

Le site du Fâ à l'horizon de 2015

La complexité du Site du Fâ implique de prendre en compte des composantes archéologiques, agricoles, environnementales, d'infrastructure, et de les mettre en phase avec une démarche culturelle et touristique, d'ouverture au public, et ce, sur un site dont on ne maîtrise pas aujourd'hui toutes les composantes, et dans un environnement économique complexe.

En effet, le site reste aujourd'hui peu lisible du fait de la faible densité des vestiges émergents, de la configuration actuelle du littoral (relativement éloigné) et de l'absence de port identifié à ce jour. L'ampleur du site et la limite de la connaissance actuelle de la ville antique vont nécessiter de programmer des campagnes de fouilles en conciliant ces campagnes avec la maîtrise foncière de terres agricoles, principales ressources locales.

De l'ingénierie pour un site archéologique

Le projet proposé dans sa version finale ne pourra donc voir le jour qu'au terme de plusieurs années de fouilles et de travaux. Mais il constitue l'objectif à atteindre et le schéma d'aménagement permet de programmer les aménagements dans le temps et dans l'espace.

> Le pôle des services

Il regroupe les aires de stationnement et les installations destinées au public (accueil, musée, services commerciaux...) à la gestion du site (administration) et à son animation (espaces pédagogiques, salles de conférences). A terme, le bâtiment de la ferme abritant l'actuel musée pourra faire l'objet d'une remise en cause totale si on décide de le supprimer pour une meilleure lisibilité des vestiges du sanctuaire.

Une architecture très intégrée dans le paysage viendrait s'inscrire dans la pente face au site et à l'estuaire, et servirait de signal fort sur le site.

> Le pôle des vestiges « urbains »

Il regroupe l'ensemble des vestiges témoignant de la présence d'une agglomération :

- le sanctuaire,
- les thermes,
- le fanum,
- les quartiers d'habitation,
- les temples,
- le théâtre,
- les entrepôts.

En fonction de leur intérêt et de ce qui subsiste en place, certains de ces vestiges pourront être restitués, consolidés ou partiellement remontés.

Seules les fouilles programmées dans les années à venir permettront de définir précisément le cadre de ce « pôle urbain ».

> Le pôle des animations culturelles

Le site vivra au rythme des fouilles archéologiques et des animations. Elles apparaissent déjà essentielles dans le développement du site depuis dix ans.

Trois zones ont été identifiées et seront précisées au fur et à mesure des découvertes :

- une zone d'animation pédagogique et festive

Localisée au Sud-Ouest de la ville antique dans une zone où les vestiges semblent moins denses, elle doit permettre de mettre en place des animations pédagogiques en extérieur, mais abritées, de réaliser des expérimentations archéologiques, d'accueillir des manifestations festives ;

- une zone d'animation événementielle avec une programmation culturelle qui permettra d'exploiter le Théâtre de La Garde ;

- une zone d'animation artisanale

Il s'agit d'offrir à des artisans compétents et sélectionnés avec rigueur, la possibilité de créer et de présenter des techniques, des savoir-faire, des objets... utilisés à l'époque gallo-romaine.

> Le pôle « naturel »

Il consiste à faire comprendre au visiteur le contexte paysager et agricole dans lequel s'inscrivait l'agglomération antique du Fâ. Cette approche de l'occupation urbaine la plus diverse jusqu'à l'usage du sol sera ponctuée de points d'observation liés à l'activité pédagogique (zone de fouille en cours) ou à l'interprétation du site (points d'observation privilégiés).

Ces différents pôles seront reliés par des axes juxtaposés aux voies et rues romaines, qui depuis la zone de stationnement et l'entrée du site, permettront de les articuler et de les présenter au promeneur dans une logique de circulation cohérente avec l'organisation urbaine.

A court terme, des aménagements s'avèrent indispensables pour faciliter la visite, l'enrichir, et constituer une phase préparatoire au schéma à l'horizon 2015.

> Des partenaires étroitement associés

La complexité du site et les enjeux à relever impliquent une multiplicité de partenaires agissant sur le site que fédère le Syndicat Mixte :

- l'Association pour la Sauvegarde et la Mise en valeur du Site Archéologique de Barzan ;
- la Direction Régionale des Affaires Culturelles ;
- l'Institut Ausonius ;
- l'Université de La Rochelle et le Centre Littoral de Géophysique ;
- l'Université de Bordeaux et le Laboratoire d'analyses et d'expertises en archéologie et oeuvres d'art ;
- la Commune de Barzan ;
- le service départemental d'archéologie
- les professeurs chargés des fouilles ;
- les archéologues bénévoles ;
- les donateurs des collections archéologiques privés ;
- les agriculteurs locaux.

> Les partenaires financiers sont :

- l'Etat ;
- le Conseil Régional Poitou-Charentes ;
- le Conseil général de la Charente-Maritime ;
- le SMIDDEST.